

Actions en faveur de la biodiversité



Exemple d'un marais forestier riche en biodiversité (libellules, amphibiens...) suite à des travaux adaptés.

Qu'est-ce que c'est ?

La biodiversité désigne la diversité du monde vivant, l'interdépendance entre les milieux naturels et ses espèces.

En constante évolution dans le temps et l'espace, elle permet aux écosystèmes de s'adapter aux modifications de l'environnement et de se reconstituer après une perturbation naturelle ou humaine.

Si le Sommet de la Terre de Rio (1992) a démontré qu'elle était indispensable au développement durable, elle est aujourd'hui menacée par les activités humaines.

A quoi ça sert ?

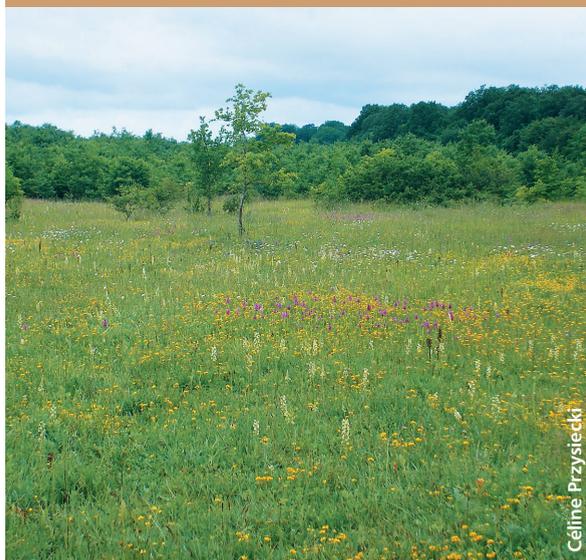
Préserver la biodiversité :

- garantit l'équilibre et la stabilité des peuplements ;
- permet aux milieux de mieux résister aux aléas : accidents climatiques (chablis, sécheresses) ou attaques phytosanitaires (contre les insectes ravageurs) ;
- aide les écosystèmes à se restaurer plus rapidement ;
- maintient la variété des éléments identitaires du patrimoine local.

Prendre soin de la biodiversité constitue l'un des fils rouges d'une gestion forestière durable.

Actions en faveur de la biodiversité

Actions en faveur de la biodiversité



Céline Przysocki

L'entretien régulier maintient des milieux ouverts et riches en espèces végétales et animales.



Julien Touroult

Cerambyx cerdo est un insecte protégé qui se développe dans les vieux chênes.

Pour un résultat de qualité

Coupler des actions de restauration et des actions d'entretien régulières.

Travailler avec des entreprises spécialisées et actrices de la protection de la nature. Des labels écologiques doivent confirmer leurs engagements.

Utiliser un matériel adapté à la sensibilité du milieu pour les travaux mécanisés.

Comment les mettre en œuvre ?

La préservation de la biodiversité s'effectue autant par des actes quotidiens de gestion forestière que par des actions spécifiques sur des habitats ou espèces remarquables.

Il convient donc :

- d'effectuer une étude préalable avant la révision de l'aménagement forestier pour identifier les habitats et espèces remarquables, pas toujours visibles (ex : tourbières, mares, clairières, landes mais aussi nids de rapaces, places de chant...),
- de procéder à l'entretien régulier des peuplements,
- dans les travaux d'enrichissement, de choisir des essences adaptées au milieu, et de maintenir des îlots de bois vieillissants ou morts,
- de gérer l'équilibre forêt-gibier (ex : entretenir les clairières et cloisonnements pour renforcer la capacité d'accueil du gibier),
- de déterminer le niveau de dégradation ou de menace des habitats et espèces, d'engager des actions spécifiques et de vérifier si les travaux prévus ne leur sont pas nuisibles,
- de réaliser des travaux de génie écologique pour réhabiliter un milieu artificialisé ou dégradé (ex : curage de mares, coupe d'arbustes recouvrant des prairies ou une clairière, restauration de l'alimentation en eau d'une tourbière),
- de profiter des processus naturels (ex : créer des mares sur les sols hydromorphes),
- de communiquer sur les actions envisagées (ex : visites pédagogiques pour les écoliers, balisage pour les usagers),
- d'effectuer un suivi scientifique pour s'assurer de l'efficacité de l'action et l'ajuster si besoin.
- de ne pas reboiser les petites trouées (< 10 ares) dans les parcelles régénérées naturellement.

Meilleure période de réalisation

Il faut ajuster la période d'intervention à l'époque où le milieu est le moins sensible et peut cicatriser plus rapidement : éviter les périodes de nidification des oiseaux, réaliser les travaux de fauchage après la floraison des plants, préférer la vidange des étangs en début d'hiver hors période de gel, etc.

Les recommandations ONF

- Limiter les installations artificielles et les produits phytosanitaires.
- Privilégier les espèces végétales locales, diversifier les essences.
- Ne pas introduire d'espèces envahissantes pour le milieu naturel (robiniers, érable negundo, etc.).
- Se placer dans un strict respect des réglementations de protection.
- Garder des arbres creux où se réfugient de nombreuses espèces ; garder des arbres morts, surtout en lisière ou à proximité d'un plan d'eau.
- Éviter les cloisonnements perpendiculaires aux routes fréquentées, pour ne pas déranger les animaux.

La question du prix

Les prix varient selon la nature des travaux et des conditions d'accès.

Des études permettent souvent de découvrir des sites remarquables et de bénéficier de financements extérieurs auprès des services de l'Etat ou de collectivités territoriales. A savoir : l'entretien régulier réduit le coût de l'intervention ultérieure.